



Comprendre mon estimatif de coûts

Introduction : un estimatif, pas un devis

Ce document vise à vous fournir une estimation financière du montant de votre hospitalisation.

Cette estimation est basée sur des interventions ou séjours hospitaliers *standard*. Cependant, **chaque patient est unique et les soins qu'il recevra le sont également**. C'est pour cela que nous ne pouvons pas vous donner précisément, à l'avance, le coût réel de votre hospitalisation : le coût final qui sera facturé pourra varier en fonction de la durée réelle du séjour, des soins et produits pharmaceutiques effectivement reçus, et des éventuelles complications, selon le degré de sévérité de la pathologie.

Si vous êtes affilié à une mutuelle belge, bien que la mutuelle prenne en charge une grande partie du coût des soins, il reste toujours selon la législation en vigueur une partie à charge du patient (ou de son assurance de soins de santé privée, selon le contrat) : le ticket modérateur. L'estimation ici reprise ne permet donc que de vous donner un ordre de grandeur de la part qui restera à votre charge (ou de votre assurance), aucunement d'un devis exact. Pour plus d'informations concernant la législation, voir [le site de l'INAMI](#).

Un estimatif de coûts n'est donc pas recevable dans le cadre d'une contestation de facture.

Détail des différents postes

○ Frais de séjour

Montants forfaitaires par jour d'hospitalisation. Les montants non couverts par la mutuelle sont publiés sur [le site de l'INAMI](#). Pour les patients non mutuellistes, le montant du forfait est adapté tous les six mois, le 1^{er} juillet et le 1^{er} janvier.

○ Suppléments en chambre privée ou confort +

Il s'agit des suppléments de frais de séjour uniquement, dont le montant varie selon le type et le lieu du séjour (hospitalisation de jour, hospitalisation classique sur le site du Botanique, du Méridien ou Léopold). Ces montants sont identiques pour tous les patients, affiliés ou non à la mutuelle.

○ Frais pharmaceutiques



Cette rubrique reprend les médicaments et/ou parapharmacie dont vous bénéficiez. Pour les patients mutuellistes, il s'agit du montant non pris en charge par la mutuelle (médicaments de la catégorie D et quote-part patient des autres médicaments).

○ Matériel médical

Cette rubrique reprend les autres dispositifs délivrés par la pharmacie, hors médicaments, comme les implants, prothèses, poches de sang, ... L'intervention de la mutuelle varie en fonction du type de matériel.

○ Honoraires médicaux

Cette rubrique reprend tous les honoraires des médecins intervenant dans les soins prodigués durant l'hospitalisation (chirurgien, anesthésiste, radiologue, kinésithérapeute ...).

Nos institutions respectent les tarifs prévus par la nomenclature des soins de santé et la législation en vigueur. Aucun montant supplémentaire pour une intervention pratiquée au sein de nos établissements ne peut être directement perçu par un prestataire de soins. Une perception centralisée est organisée par nos institutions.

En chambre privée ou confort +, les honoraires médicaux sont majorés d'un pourcentage maximum de 300% du tarif prévu par l'INAMI. Ce pourcentage variera selon l'accord que vous aurez avec votre médecin. Attention, le pourcentage s'applique sur le montant total (part mutuelle + part patient). L'entière du supplément est portée à votre charge. Si vous avez une assurance complémentaire hospitalisation, nous vous conseillons de vérifier les conditions de votre contrat afin d'éviter tout surprise lors de la réception de votre facture.

○ Frais divers

Tous les frais non médicaux sont repris dans cette rubrique (frais dits de « confort ») entièrement à charge du patient. Voir notre [liste des tarifs](#).

Assurances hospitalisation, après la mutuelle

Si vous avez des questions par rapport à la couverture de votre assurance hospitalisation, n'hésitez pas à faire appel à notre cellule « Conseil assurance » au 02/221 90 28 ou via mail : assurhospit@clstjean.be.

En savoir plus sur votre estimatif de coût : contact EMMAV

- Par mail : emmav@clstjean.be
- Par téléphone : 02/221 94 94